



Vue sur le bourg depuis le chemin de Grange-Neuve.

## Calendrier des festivités 2017

**Samedi 19 mars :** REPAS - JUDO

**Dimanche 26 mars :** AU FIL DU TEMPS - THE DANSANT

**Dimanche 14 mai :** MARCHÉ AUX FLEURS - APE

**Dimanche - lundi 4 et 5 juin :** FÊTE DE PENTECÔTE

## Médiathèque l'Apostrophe - Nantiat

Lundi	FERMÉ
Mardi	FERMÉ — 15h - 18h
Mercredi	10h - 12h — 13h30 - 17h30
Judi	FERMÉ — 15h - 18h
Vendredi	FERMÉ — 15h - 19h
Samedi	10h - 12h — 13h30 - 17h30

## Collecte des encombrants deuxième semestre 2016

**Lundi 6 février**

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars**

**Lundi 3 avril**

**Mardi 2 mai**

**Mardi 6 juin**

**Lundi 3 juillet**

S'inscrire à la mairie au plus tard la veille de la collecte avant midi pour les collectes ayant lieu en semaine. Pour les collectes ayant lieu le lundi, se faire inscrire avant le vendredi midi.

**RAPPEL :** La collecte des ordures ménagères a lieu le **jeudi**

## Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 0555081769

Lundi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Mardi	FERMÉ
Mercredi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Judi	FERMÉ
Vendredi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Samedi	9h - 12h30 — 14h - 18h30

## Le mot du maire

Info Chamborêt n° 53 arrive dans vos boîtes à lettres en ce mois de janvier où la tradition veut que l'on échange des vœux, ainsi de façon traditionnelle mais très sincèrement je vous souhaite : "Bonne année".

"Bonne année" à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année vous voit tous en bonne santé, que cette année soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude... A tous ceux-là, j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

L'année 2016 après 2015 a encore une fois été marquée par des actes barbares tuant au hasard des innocents comme à Nice pour le 14 juillet ou plus récemment à Berlin mais aussi dans d'autres régions du monde comme en Turquie ou en Egypte. J'ai une pensée pour tous ceux qui ont été victimes des terroristes, mais aussi pour ceux qui ont survécu et restent.

marqués dans leur chair et leur esprit, ainsi que pour toutes les familles touchées par ces attentats.

La France a connu, dans ces circonstances dramatiques, un élan de solidarité qui, je l'espère, perdurera.

Dans le contexte local, le début de cette année s'inscrit sous le double signe d'une mort programmée et d'une naissance annoncée : la disparition d'AGD, la communauté de commune qui avait 20 ans et dont nous faisons partie depuis 2002 suivie de la création d'un nouvel EPCI baptisé **ELAN**, pour **Elan Limousin Avenir Nature** qui naît ainsi de la fusion de Portes d'Occitanie, MAVAT et AGD.

Cette nouvelle structure qui sera la 2<sup>e</sup> du Département de par sa population (près de 28 000 habitants) reprendra l'ensemble des compétences d'AGD et devra d'ici 2020 étendre son champ d'action notamment en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement.

C'est donc dans un Elan de solidarité que les 24 communes qui sont ainsi réunies vont travailler dès ce début d'année pour la réussite de ce projet avec comme but d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des habitants de ce territoire.

En ce qui nous concerne nous continuons à agir pour favoriser la reprise d'activité de la boulangerie et terminer la révision du Plan Local d'Urbanisme. Parmi les opérations les plus importantes, il sera procédé à la réhabilitation du logement au rez-de-chaussée de l'ancienne école de filles ainsi qu'à la création de caniveaux à Morcheval.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

## Ouverture du secrétariat de Mairie

**Lundi, mardi, jeudi :** 9 h à 12 h – 13h30 à 17h30

**Mercredi, vendredi, samedi :** 9 h à 12 h

**Téléphone :** 05 55 53 45 05 **ou** 09 75 425 625

**Télécopie :** 05 55 53 35 95

**e-mail :** [mairie.chamboret@wanadoo.fr](mailto:mairie.chamboret@wanadoo.fr)

**site :** [www.chamboret.a3w.fr](http://www.chamboret.a3w.fr)

**Permanences : Maire et Adjointes :** sur rendez-vous

**Agence postale :** Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

**Téléphone :** 05 55 53 45 15

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques DUPRAT,  
**Rédaction et photos :** Françoise DEVOS, Mathilde BADET,  
 Nelly BOULESTEIX,  
 Jean-Pierre BOURDET,  
 le secrétariat de mairie,  
 les associations et les enseignantes.

# VIE DE LA COMMUNE

## État civil

### Naissances



**22 NOVEMBRE** : Elias, Louis MINARD

**29 DECEMBRE** : Alan, Damien MIAT

### Décès



**2 SEPTEMBRE** : Paulette, Andrée LAGARDE ép. ROCHE

**12 OCTOBRE** : Suzanne BOYER ép. BOUTET

**30 NOVEMBRE** : Joël, René BEAUÇAY

### Mariages



**13 AOÛT** : Charlotte, Elsa, Delphine BOURDON et Rémi, Jean, Baptiste DUMAS

**13 AOÛT** : Emmanuelle, Christiane, Jocelyne ROY et Frédéric, Alain PROUPIN

## Vie pratique

Vous trouverez ci-dessous un rappel de quelques numéros utiles:

DESIGNATION	TELEPHONE
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>CHU Dupuytren</b>	<b>05 55 05 55 55</b>
<b>Cabinet infirmier de Nantiat</b>	<b>05 55 53 54 56</b>
<b>Gendarmerie</b> - Brigade de proximité de Nantiat - Permanences le lundi	<b>05 55 53 30 42 - 17 ou 112 (numéros d'urgence)</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
<b>Assistante sociale de secteur - Madame RULLIER</b> Permanences sur rendez-vous à Nantiat, au 33, rue de la Quérelle Mardi : 14 h à 16 h 30 - Jeudi : 9 h à 11 h	<b>05 55.53 42 45 (ligne directe)</b>
<b>Solidaribus - Permanence mensuelle du Secours Populaire</b>	<b>06 03 87 04 99 OU 05 55 04 20.00</b>
<b>Référente autonomie - Madame JAUGEARD</b> Permanence libre à Nantiat, au 33 rue de la Quérelle - Vendredi : 9 h à 10 h	<b>05 55 53 38 98 (ligne directe)</b>
<b>Conciliateur de Justice - Monsieur MASPATAUD</b> Permanence mensuelle à la Mairie de Nantiat - Le 2 <sup>e</sup> lundi, de 9 h à 12 h Prise de rendez-vous au secrétariat de Mairie de Nantiat	<b>05 55 53 42 43</b>
<b>Association de consommateurs - UFC Que choisir</b> Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac - 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundi, de 9 h à 12 h Prise de rendez-vous au siège de l'association à Limoges	<b>05 55 33 37 32</b>
<b>SPA Refuge Lucien BERDASE</b> Avenue du Général Chambe - route de Nieul - 87270 COUZEIX Ouverture du lundi au samedi de 14 heures à 18 heures - Sauf les jours fériés	<b>05 55 48 06 75</b>



## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

### QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (CERFA n°15646\*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :



**SA PIÈCE D'IDENTITÉ**

carte d'identité ou passeport



**LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT** signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant**; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable**; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

# VIE DE LA COMMUNE

## Tarifs communaux 2017

SCOLAIRE		
<b>Cantine scolaire</b>	Repas enfant	2,25 €
	Repas adulte	4,60 €
<b>Transport scolaire</b>	1 <sup>er</sup> enfant / an	65,00 €
	A partir du 2 <sup>e</sup> enfant/an	32,50 €
	Hors communes (hors RPI)	250,00 €
<b>Navette pour enfants domiciliés à Vaulry</b>		<b>Idem aux tarifs du Conseil Départemental facturés à la commune</b>
SALLE POLYVALENTE - MATERIEL COMMUNAL		
Particulier commune	salle	140,00 €
	cuisine	90,00 €
<b>Total :</b>		230,00 €
Hors commune	salle	220,00 €
	cuisine	130,00 €
<b>Total :</b>		350,00 €
Associations commune	salle	74,00 €
	cuisine	36,00 €
Chauffage (01/11 au 31/03 ; autre période à la demande)		Association : 25,00 € Particulier : 40,00 €
Caution		300,00 €
Verre cassé ou manquant, couvert		2,00 €
Pièce de vaisselle (assiette, tasse...)		3,00 €
Batterie de cuisine (plat, faitout)		Coût réel de remplacement
Location du chapiteau communal		60,00 €
TARIFS FUNERAIRES		
Taxe d'inhumation (pour inhumations et exhumations)		80,00 €
Taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir		25,00 €
<b>Concessions pleine terre</b>	perpétuelle	250,00 € / 2m <sup>2</sup> 60
	50 ans	160,00 € / 2m <sup>2</sup> 60
<b>Concessions caves urnes (1m X 1m)</b>	perpétuelle	150,00 €
	50 ans	100,00 €
<b>Concessions des cases columbarium</b>	30 ans	610,00 €
	15 ans	305,00 €
<b>Caveau communal</b>	Les 6 mois	10,00 €

## Un nouveau site internet

### Modernisation de la commune !

La commission communication a travaillé à la rénovation du site internet de la commune. Vous pouvez, désormais, retrouver toutes les informations utiles sur le nouveau site de la commune :

[www.chamboret.fr](http://www.chamboret.fr)

Il permet également d'avoir un accès direct au paiement en ligne pour le règlement de la cantine et du transport scolaire.

Son format s'adapte également à une lecture sur téléphone portable et tablette



**Agenda** VOIR L'AGENDA

- 17 JANV. Valorisation des archives municipales
- 19 JANV. SOLIDARIBUS
- 29 JANV. REPAS FNACA

**ACTUALITÉS** TOUTES LES ACTUS

**L'INFLUENZA AVIAIRE - H5N8**

Message de la DDCSPP : l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8

Information Population - Grippe Aviaire: Compte tenu de l'évolution rapide de la

**ATTENTION CHANGEMENT !**

certa\_15646-011-autorisation-sortie-territoire

## VIE DE LA COMMUNE

### Boue sur la chaussée : Un danger à ne pas négliger

A l'automne, les nombreux déplacements conjugués à un temps souvent humide, conduisent à laisser des traces de boue sur les routes.

La présence de boues sur les chaussées peut provoquer des accidents, engageant ainsi la responsabilité de celui qui les a déposées.

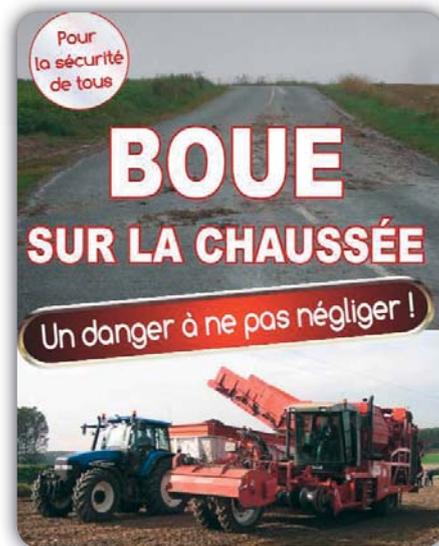
La réglementation est assez explicite.

L'article R 116-2 du code de la voirie routière indique que « seront punis d'une amende de 5<sup>e</sup> classe, ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ».

La responsabilité de celui à l'origine du dépôt de boue peut être engagée sur deux fondements juridiques. Tout d'abord, l'article 1382 du code civil précise que « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ».

De plus, l'article 1383 du code civil indique que « chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence ».

Ainsi, chacun doit veiller à garder les routes les plus propres possible.



### La commune composte ses déchets alimentaires

Le jeudi 6 octobre dernier, la commune de Chamborêt a inauguré la pose de deux composteurs dans le jardin du centre de loisirs, en présence du Maire, du Président de la communauté de communes AGD, du président du SYDED, et de la chargée de prévention. Mis à disposition gratuitement par le SYDED aux collectivités, les composteurs ont pour objectif de sensibiliser les plus jeunes et les particuliers au traitement

des déchets. Aujourd'hui, le restaurant scolaire accueille 70 élèves. Le centre de loisirs, peut, quant à lui accueillir jusqu'à 100 enfants en période de vacances scolaires. Le volume annuel estimé de déchets humides produits avoisine les 4 tonnes. L'installation des composteurs a été accompagnée d'une sensibilisation aux consignes de compostage dispensée par les agents chargés de la restauration scolaire, du

centre de loisirs ainsi que des espaces verts sur la commune. En effet, si les épiluchures de fruits et de légumes sont les bienvenues, le pain, la viande et le poisson sont interdits. Le marc de café, les sachets de thé, les feuilles d'essuie tout, les agrumes, peuvent être intégrés au compost. Le broyage de branches favorise également l'absorption d'odeur et d'humidité générée par l'auto-destruction des déchets.

### Inauguration de l'agence postale

Le 7 octobre, l'agence postale a été inaugurée en présence de la sénatrice Mme Pérol-Dumont, de la députée Mme Beaubatie, du maire, des conseillers municipaux, des secrétaires de mairie et de l'agent postal Mme Audouneix.

L'intégration de l'agence postale à la mairie participe à un meilleur service à la population. Il a fallu réorganiser la mairie, faire un travail d'archives, créer un bureau ainsi qu'un espace d'accueil convivial et agréable pour obtenir ce résultat.

Lors de cette soirée, le maire a remercié les élus et représentants de l'État de leur présence, et rappelé l'historique de l'agence postale.

Avant 2005, c'était la mairie qui participait aux salaires des agents postaux.

Depuis les conventions de 2005 avec La Poste, la mairie reçoit une compensation qui lui permet de faire face aux frais de fonctionnement.

Jean-Jacques Duprat a conclu son discours en expliquant que « l'idée d'intégrer l'agence postale à la mairie était pour mutualiser certaines dépenses comme l'électricité, le chauffage, etc. ». L'ancien bâtiment qu'occupait l'agence va être offert à la location. Il a exprimé ses remerciements à ses agents municipaux.

Nous rappelons que,

parallèlement, l'agent postal est chargé du dépôt de pain, pendant l'ouverture de la Poste, soit tous les matins de 9 h à 12 h.



## VIE DE LA COMMUNE

### Un convivial goûter des séniors

Le samedi 10 décembre dernier, les séniors étaient conviés à un goûter musical. Une cinquantaine de personnes a répondu présent à l'invitation et a partagé un instant de convivialité autour de viennoiseries et de boissons.

Les séniors ont été invités à répondre à un quiz sur la commune : âge de la cloche, adresse de la Mairie, longueur du circuit de la Tombe du marchand... Chacun a pu ainsi mobiliser ses connaissances et les partager avec les tables voisines.

A la fin de l'après-midi, chacun est reparti avec le colis offert par la commune.

La Municipalité vous remercie de votre présence et vous donne rendez-vous l'an prochain.



### Fleurissement 2016 : Une commune fleurie et distinguée



La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le samedi 10 décembre. Les conseillers départementaux Stéphane VEYRIRAS et Martine FREDAGUE-POUPON ont témoigné de l'implication de la commune dans l'embellissement de ses rues. En effet, pour la huitième année consécutive, Chamborêt obtient la seconde place dans sa catégorie.

Bernadette DARIOLY et Raymonde DESFOUX, ont également reçu une distinction départementale. Après une intervention du Maire rappelant l'intérêt du fleurissement pour soi-même ainsi

que pour la communauté, il a laissé la parole à Olivier ROULIERE, horticulteur au Jardin de Plaisance. Ce dernier avait préparé un diaporama sur le thème de l'hortensia. Cette intervention a appelé de nombreuses questions de la part des participants.

A l'issue de cette présentation, Jean-Pierre BOURDET a annoncé le classement de l'édition 2016 :

**Maison et jardins :** Raymonde DESFOUX, Denise HAMARD, Laurence PASQUIER, Karine GUILLOTOT-PECCATTE, Françoise DUMONT, Muriel PILLOT,

**Décor sur voie publique :** Michèle PIQUET. **Fenêtres et murs :** René TROUTEAUD, Jean-Luc NANAIX, Dominique BERTON.

#### Commerces :

Laurence Coiffure, Auberge La lande de Taillac, restaurant La Bergerie.

**Parc fleuri :** Bernadette DARIOLY, Jocelyne VIRONDEAU.

Chaque participant a reçu un diplôme et une azalée.

La municipalité remercie les participants et donne rendez-vous l'an prochain pour un nouveau défi floral.

## VIE DE LA COMMUNE

### Une réunion publique participative

Une quarantaine de personnes est venue assister à la réunion publique organisée le 22 novembre. C'était pour le maire l'occasion de faire le point sur les réalisations faites ou commencées au cours de l'année 2016.

Ainsi ont été mis en avant les travaux terminés :

Les travaux de voirie sur l'avenue du 8 mai 1945, avec la mise en place de deux plateaux surélevés dans une zone réduite à 30 km/h.

Le nouvel espace de l'agence postale intégré au sein de la mairie, qui a été entièrement réorganisée avec notamment une zone d'accueil plus agréable et une salle d'archives.

L'extinction de l'éclairage public (qui est maintenant réglé sur l'heure solaire) entre 0h30 et 4h30, avec encore un ou deux réglages à effectuer.

Ensuite le maire a exposé les travaux en cours :

Le nouveau PLU : après la création du PADD (dont une réunion publique a

fait l'objet), c'est maintenant le travail sur le zonage qui commence pour la commission municipale et le groupe d'étude engagé. Un registre est d'ores et déjà disponible à la mairie pour accueillir vos remarques concernant ce sujet.

Le futur lotissement « la Mariée » : le bureau d'études choisi y travaille, avec pour but de créer une zone urbanisée qui conserve son aspect naturel (un minimum de route, garder le maximum d'arbres et la mare existante...).

Le hall d'accès de l'école doit être modifié pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ce projet a pris du retard dans la phase de consultation.

Puis quelques mots ont été dits sur les projets pour 2017, ceux-ci dépendant des subventions qui seront allouées à notre commune :

Effacement des réseaux aériens de Taillac, rénovation de caniveaux à Morcheval, sécurisation de la route du Queyroix, rénovation des routes Chez

Pouchoux-RN147 et Breteix-RD711, réhabilitation du logement de l'ancienne école de filles.

La municipalité a également d'autres projets :

Réfléchir à l'utilisation de l'ancien « café Barnique », refaire sa toiture.

L'agrandissement du vestiaire des agents municipaux (initialement prévu pour 2, maintenant ils sont 4 agents) avec la création d'un local pour les produits dangereux (phytosanitaires, carburants).

Le maire a terminé sur la nouvelle communauté de commune ELAN, fusion d'AGD, de Porte d'Occitanie, et de Monts d'Ambazac et Val du Thaurion.

Enfin les participants ont pu poser des questions, concernant par exemple la question de la boulangerie, l'entretien des aquadrains, le plan d'eau du bourg, le fauchage le long des routes.

Chacun a pu recevoir une réponse avant de finir amicalement les discussions autour d'un verre.



## VIE DE LA COMMUNE

### La foire aux saveurs d'automne : Des associations mobilisées autour d'un public fidèle

La municipalité de Chamborêt, aidée des associations de la commune, a organisé sa célèbre foire aux saveurs d'automne. Une cinquantaine d'exposants a déplié ses étals dans les rues, sous les chapiteaux et dans l'école. Des produits traditionnels limousins rappellent des saveurs d'enfance telles que les châtaignes grillées, le jus de pomme pressé, le miel et les boudins. Au milieu des producteurs, différents artisans ont également exposé leurs créations : émaux, bijoux, mosaïque, sacs et bougeoirs ont donné quelques idées cadeaux aux visiteurs à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette édition a été marquée par la présence de la délégation allemande venue d'Oberasbach proposer ses spécialités locales. Maëva, miss canton de Bellac, a bravé la pluie et nous a fait l'honneur de sa présence en animant la tombola.

Malgré un temps maussade, les bénévoles impliqués dans l'organisation de cette manifestation n'ont pas démérité. Le public a une nouvelle fois répondu présent.



Cette année, dans l'attente de la reprise du comité des fêtes par une nouvelle équipe, la Municipalité a fait le choix de prendre en charge l'organisation des manifestations avec l'aide des associations de la commune (danse, judo, pétanque, parents d'élèves, chasseurs, Au fil du temps). Nous sommes satisfaits de la réussite des organisations proposées sur notre commune.

Cette réussite a reposé sur la volonté de bénévoles mobilisés, qui, en plus de leurs activités courantes, ont contribué à l'animation

de la commune, en prenant en charge l'organisation de la fête de la Pentecôte et de la Foire aux saveurs d'automne. Un grand merci à eux pour leur dévouement!

**Cette situation transitoire ne peut être pérenne. Aussi, un franc appel est lancé à toutes les personnes disponibles, volontaires, souhaitant s'engager et participer à l'organisation des festivités pilotées par le comité des fêtes. Une assemblée générale se tiendra début 2017 afin de dresser le bilan moral et financier du comité. Faute de repreneurs, l'avenir des manifestations est remis en question.**



## VIE ASSOCIATIVE

### Comité de Jumelage

#### Tête de veau à la carte

Au cours de l'été, une délégation d'adultes s'est rendue à Oberasbach pour participer à la fête patronale de juillet.

A la demande de nos amis allemands, nous avons préparé un plat typique : tête de veau pour près de 200 convives.

Ce fut une véritable réussite grâce à la compétence de notre chef et ses aides.

#### Millevaches



Pour la venue de nos jumeaux allemands, excursion sur les montagnes limousines. Pour eux dont le point culminant de Csongrâd culmine à 77 mètres ce fut un véritable dépaysement de se retrouver sur les plateaux corrèziens.

Après la visite de Chaumeil et le repas en auberge, petite promenade digestive au sommet « du Suc au May » ; pour terminer cette belle journée d'août, découverte du musée du Président Chirac à Sarran.

#### Saveurs d'automne

Contrairement à l'an passé, journée maussade pour cette journée festive à Chamborêt. Comme d'habitude réel succès du stand d'Oberasbach. Parmi les visiteurs, beaucoup d'adhérents du Comité de Jumelage, présents sur la foire probablement par seule amitié envers nos jumeaux, et de nombreux habitués.

#### Marché de Noël à Oberasbach

Le comité de jumelage s'est déplacé, comme chaque année, au Marché de Noël d'Oberasbach dans la banlieue de Nuremberg.

Douze personnes, dont Jean-Pierre BOURDET pour Chamborêt, sont allées tenir le stand de produits du Limousin.

Vins, fromage, charcuteries prennent place sur les étals allemands et per-

mettent de faire connaître la gastronomie locale. Ce déplacement, qui a duré 5 jours, permet aux membres du comité de vivre au sein de familles allemandes et de partager des moments d'échanges et de convivialité.

Cette année, ce séjour a permis aussi de réaliser une bonne action : une récolte de 150 kg de livres a été organisée par le comité de jumelage afin d'aider une infirmière allemande qui œuvre pour les enfants défavorisés du Togo. Les allemands pour leur part viendront aux saveurs 2017.

#### Dates à retenir

Soirée théâtre à Vaulry le samedi 7 mars avec la troupe « trois poils et un ch'veu »

Assemblée Générale le vendredi 17 mars à Nantiat.



### Au fil du temps poursuit son chemin

L'association « Au fil du temps » forte d'une quarantaine d'adhérents poursuit son chemin avec ses réunions mensuelles et ses goûters. Le repas de novembre a réuni 33 convives, tous ravis de l'excellent menu servi par l'auberge La Lande de Taillac. Le thé dansant du 27 novembre a connu une bonne affluence ; les passionnés ont enchaîné valse, marches, pasos, madison... sous la houlette de Nicolas et Didier, tout en faisant une pause goûter pour déguster les « délices de nos pâtisseries ».

La dernière réunion de l'association a eu lieu le mercredi 11 janvier suivie de la traditionnelle galette des rois. Des questions concernant des idées d'activités, de sorties ont

été proposées. A tous, l'association souhaite de bonnes fêtes de fin

d'année et ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



## VIE ASSOCIATIVE

### 🌿 L'A.S. Judo Chamborêt/Saint-Jouvent : Une section dynamique et familiale

Le Club propose la pratique du Judo par deux professeurs diplômés d'Etat.

Les cours sont ouverts de 4 à 60 ans. Les cours sont répartis au fil de la semaine en fonction des âges des judokas : mardi de 18 h à 19h30 (6 - 12 ans), le vendredi de 18 h à 19 h (3 - 6 ans) et jusqu'à 20h30 (+12 ans). La saison 2016-2017 a commencé le 6 septembre avec 40 licenciés.

Suite au départ de deux enseignantes et au manque d'implication des licenciés, les dirigeants ont été sur le point de mettre le Club en sommeil.

Suite à plusieurs sollicitations il a été décidé de persévérer et de repartir pour une nouvelle saison en espérant plus de participation des adhérents.

Après avoir cherché plusieurs solutions, le bureau a réussi avec beaucoup de difficultés à trouver un nouvel enseignant.

Pour la saison 2016-2017, les tarifs ont été modifiés : ils sont de 127 euros annuels (37 euros pour la licence et 30 euros par trimestre).

Les adhérents ont eu en charge la vente des calendriers à l'effigie du Club ce qui a permis au père Noël de gâter nos judokas par une veste polaire. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

En 2017, le club a prévu d'organiser les manifestations suivantes : le 18 mars, repas annuel le samedi à la salle des Fêtes de Chamborêt. Une

équipe de poussins va être composée avec le club de Condat-sur-Vienne pour participer au circuit poussin par équipe.

Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent ainsi que les secrétaires de mairie pour leur gentillesse et disponibilité.

C'est une section dynamique et familiale.

Pour terminer, le club accepte toute personne bénévole désirant s'investir.

Il suffit juste de donner un peu de son temps lors des manifestations.



## VIE ASSOCIATIVE

### Chamboultout : Une année prometteuse

Notre première saison de pétanque se termine avec beaucoup de satisfactions. Les joueurs de Chamboultout remercient les généreux donateurs locaux qui nous ont permis de monter ce club ; ainsi que la municipalité pour son aide technique (mise en place de barrières pour la protection des joueurs) et la mise à disposition d'un espace restauration après chaque match de la deuxième phase.

Le club compte 28 licenciés ce qui nous a permis d'engager deux équipes en championnat des clubs en quatrième division.

L'équipe de Karine composée en majorité de joueurs débutant la pétanque en compétition termine 6<sup>e</sup> sur 10. Résultat très encourageant !

L'équipe de Julien termine deuxième de la phase de poule et meilleure deuxième de quatrième division.



Ce résultat permet à l'équipe d'accéder au championnat de troisième division, Bravo à tous les joueurs !

En 2017 le club verra une troisième équipe se former. Bonne chance à tous !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 et une bonne santé pour vous permettre de « jeter quelques boules » en compagnie des joueurs de CHAMBOULTOUT.

### Association des Parents d'élèves : Un marché créatif et gourmand

Cette année encore l'APE a organisé son marché de Noël, le lundi 5 décembre 2016.

Les habitants, les parents ont répondu présents et sont venus faire quelques achats : décorations fabriquées par les enfants, friandises, vin chaud, tickets de tombola, sapins naturels...

Les enfants ont pu se faire maquiller et déguster un chocolat chaud avec de la guimauve pour affronter le froid en attendant la visite de notre très cher et adoré Père Noël.

Grâce aux fonds récoltés, les enfants ont assisté à une séance de cinéma à Nantiat, à un spectacle de cirque à la mégisserie de Saint-Junien et ont reçu la visite d'un conteur.

L'APE vous donne rendez-vous pour le prochain évènement, le dimanche 14 mai 2017, pour son traditionnel marché aux fleurs.

Le Bureau et les membres de l'APE remercient vivement les enseignantes avec lesquelles nous avons plaisir à



collaborer et qui nous apportent leur soutien à chacun de nos évènements, le personnel du périscolaire qui a participé à la confection de friandises et de décorations, la municipalité pour son implication dans la vie associative de la commune, les parents et habi-

tants qui se mobilisent à chaque fois pour nous permettre de contribuer au financement de nombreuses activités scolaires et extrascolaires.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

## JEUNESSE

## ALSH : Une année riche de projets pour les Enfants

Les enfants de la Communauté de communes l'Aurence Glane Développement ont participé cette année à de nombreux projets concoctés par une équipe d'animation très motivée.

Pour la 10<sup>e</sup> année de fonctionnement communautaire, l'Accueil de Loisirs a fait peau neuve avec la révision du système d'éclairage, la mise en place d'un abri de jardin sur dalle avec 3 composteurs et un récupérateur d'eau, la mise en place d'une clôture intérieure pour les 3-4 ans, le renforcement de la clôture extérieure, tout a été pensé dans un but de praticité et sécurisation des espaces.

Avec une équipe, motivée et dynamique, les idées ne manquent pas... A savoir des projets avec le SYDED sur le tri des déchets, les activités et des sorties ont été proposées aux enfants des 9 communes de l'AGD.

Un séjour équitation de 6 jours\5 nuits à Peyrat-de-Bellac a été organisé du mercredi 6 au lundi 11 juillet. La formule « Nuit en yourte » propose des animations autour de l'équitation et de l'Archerie.

Un second séjour équitation destiné



aux adolescents de 6 jours\5 nuits a été programmé du lundi 11 au dimanche 17 juillet. Un troisième et dernier « séjour découverte » destiné aux jeunes s'est déroulé sur la commune de Châteauponsac : 5 jours\4 nuits, du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet, avec activités camping, piscine et mini-golf.

Le programme 2016 a été bien chargé au centre de loisirs de Chamborêt « Les Glayeulois » : la cabane des apprentis explorateurs a été restaurée et les activités de décoration

ont permis aux enfants de manipuler pinceaux, crayons, feutres et ciseaux. De l'imaginaire au réel, chacun a pu dévoiler ses talents de décorateur.

Une fois encore, il y en a eu pour tous les goûts et toutes les couleurs pendant cette année.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée durant cette année 2016.

Nous vous souhaitons pleins de bonnes surprises pour 2017.



## VIE SCOLAIRE

### Nouvelles de l'école de Vaulry !

En ce début d'année scolaire, les élèves de l'école de Vaulry n'ont pas chômé !

- Passage du permis vélo pour les CM (30/09)
- Participation au concours « je lis j'élis » à la médiathèque de Nantiat (06/10 et 24/11)
- Quelques exercices d'évacuation (13/12) et de confinement « attentat » (18 et 19/10)
- Une randonnée VTT pour les CM2 (03/11) et les CM1 (15/12)
- Les photos de classe et photos individuelles (07/11)
- Un spectacle des Jeunesses Musicales de France, « Romantik Swing » (15/11) à la salle des fêtes de Nantiat.



- Un cross autour de la chapelle de Vaulry (22/11)
- Préparation d'objets vendus au marché de Noël (04/12) organisé par l'Association de Parents d'Elèves avec vente de sapins, d'objets et de produits

culinaires, qui a rencontré un franc succès !

- Intervention de Dan Leconteur pour une « conte-férence » sur les Droits de l'enfant, le respect de soi et des autres (06/12).

- Une journée sur la Laïcité avec visionnage de vidéo, lecture d'articles de la charte et mise en scènes (09/12).

- Un spectacle (liant arts du cirque et théâtre) de Noël, « les Butors » à la Mégisserie de Saint Junien (12/12).

- Un repas de Noël à la salle des fêtes (16/12).

- Un goûter de Noël à la salle des fêtes (16/12) après-midi avec venue du père-noël, distribution de cadeaux et spectacle de percussions et chant par les élèves.



### Et à Chamborêt...

Vendredi 16 décembre, les enfants de l'école de Chamborêt ont eu la visite du Père Noël.

Le matin, il est venu dans les classes distribuer des cadeaux à toute l'école.

Les élèves, pour lui faire plaisir et le remercier, lui ont chanté des chansons.

L'après-midi, tout le monde est allé à la cantine prendre le goûter de Noël.

Le Père Noël est revenu pour donner des chocolats à tous les enfants !

C'était une très belle journée ! Merci Père Noël !

